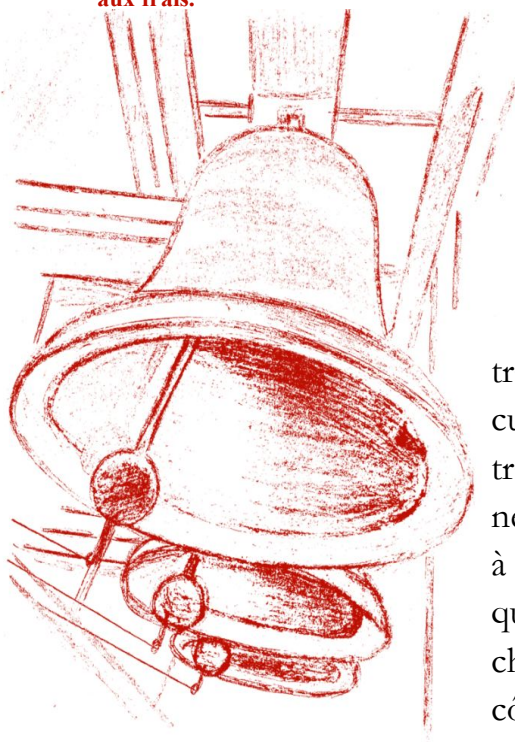


Réforme de la retraite



Monsieur
l'abbé, avez-
vous connu la

Seconde Guerre mondiale » ? Cette question que me posa une louvette pendant un camp – alors qu'à cette époque pas si lointaine, je ne pouvais pas parler d'années de sacerdoce au pluriel – m'avait fait rire et en même temps réfléchir sur la perception très subjective que l'on peut avoir du grand âge.

Reste que des signes objectifs rappellent à chacun que l'âge avance, et certains événements de la vie sont à cet égard plus marquants que d'autres, parmi lesquels, se retrouver à la retraite. C'est un véritable changement de mode de vie : bien que les re-

traités soient souvent fort occupés, ils n'ont plus les contraintes de la vie professionnelle. Mariés, ils se retrouvent à deux tous les jours, alors que, durant quarante années, chacun a mené sa vie de son côté, ne se retrouvant peut-être que le soir et en fin de semaine ! L'ajustement n'est peut-être pas si aisé qu'il n'y paraît.

Le changement peut être aussi géographique. Il se peut que l'on ait passé sa vie professionnelle loin de sa région d'origine et celle-ci nous appelle comme un aimant, d'autant plus qu'on ne l'a connue pendant des années non pas comme le lieu du labeur, mais comme celui des vacances ensoleillées. Ou encore, la vie moderne qui favorise les déplacements a éloigné de soi les enfants et les petits-enfants, et l'on espère qu'un rapprochement géographique permettra d'en profiter plus souvent. Et si l'on est resté célibataire ou devenu veuf ou veuve, il faut se préoccuper

des conditions permettant de garder une certaine autonomie de vie, d'où l'éventualité de quitter sa maison pour entrer en maison de retraite.

Il y a un choix à faire, et il faut voir loin : on ne reste pas un jeune retraité dynamique toute sa vie, et il est clair que chacun devra faire face, à plus ou moins longue échéance, à une diminution physique qui réduira son activité, ses déplacements, son autonomie – et cela d'une manière parfois inattendue et brutale. L'équation est complexe, et l'objectif de ces lignes n'est pas de se substituer à votre prudence, mais de vous signaler un facteur à ne pas oublier avant de prendre une décision : la proximité d'un prieuré ou d'une chapelle de la Tradition.

La retraite, la vieillesse (ce mot est noble), est ce temps de la vie que le Bon Dieu a donné à l'homme comme le moyen d'une ultime ascension qui le mène au ciel. À la lumière de l'éternité, il serait scandaleux de n'avoir pas

profité de l'opportunité qui nous est offerte pour être prêt. La pratique de biens des vertus formera la sainte vieillesse. Le service (à ses enfants, ses petits-enfants, dans les œuvres diverses qui demandent temps et dévouement) ; l'abandon à la Providence dans les misères physiques de l'âge avancé ; la prière : à ce titre, celle des personnes âgées est comme un paratonnerre pour leur entourage.

Mais il ne faut pas oublier le grand moyen ordinaire de la sanctification : les sacrements. Quels bénéfices appréciables pour celui qui peut profiter de la messe quotidienne, des offices du prieuré tout proche, des enseignements qui y sont donnés ! Et quand l'âge aura rendu impossible le déplacement motorisé ou même à pied, quelle facilité pour le prêtre de venir souvent visiter ce fidèle ! Voilà des conditions idéales pour profiter des trésors dont l'âme a besoin pour préparer son éternité. Aux derniers instants, même déjà pourvue des derniers sacrements, il sera facile pour elle de recevoir du prêtre les prières des agonisants qui donnent la paix à l'âme. À l'inverse, une situation géographique trop éloignée finira

par isoler de la chapelle, de la messe, des sacrements. Il est clair que le prêtre le plus zélé, dans les conditions de notre apostolat, ne pourra faire davantage qu'une visite mensuelle ou trimestrielle s'il lui faut compter, avec les distances, une après-midi pour visiter un malade. Quels dangers pour l'âme, spécialement au moment où les soucis de santé finissent par accaparer entièrement l'esprit de ceux qui auront pourtant mené la vie la plus pieuse alors qu'ils étaient valides ...

Que le Saint-Esprit éclaire nos choix afin que nous puissions toujours davantage vivre ici-bas de la grâce qui s'épanouira un jour en nous au ciel.

Abbé B. Espinasse

Note : vous trouverez de très belles pages sur la vieillesse, à destinations de tous les âges, dans les revues suivantes :

- *Fidélité* n°265 de janvier-février 2022, dossier « La place des Anciens ».
- *Le Chardonnet* n°255 de février 2010. L'article « Être grands-parents, du grand art... », de l'abbé Jean-Pierre Boubée, commence ainsi : « Un bosniaque de 26 ans vient d'être condamné à six ans et demi de prison : il a tiré avec un lance roquette antichar sur sa belle-mère qu'il accusait d'être responsable de l'échec de son mariage ». Je vous laisse lire la suite ...

Sur les traces de nos pères

A Warlaing pour l'anniversaire de
Quas Primas.

Il y a cent ans, le pape Pie XI, par l'encyclique *Quas Primas*, rappelait la Royauté Sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Christ est le roi de tous les hommes « et à cet égard, il n'y a pas lieu de faire aucune différence entre les individus, les familles et les États ; car les hommes ne sont pas moins soumis à l'autorité du Christ dans leur vie collective que dans leur vie privée. Il est l'unique source du salut, de celui des sociétés comme des individus ». « Les chefs d'États ne sauraient donc refuser de rendre des hommages publics de respect et de soumission à l'autorité du Christ ; tout en sauvegardant leur autorité, ils travailleront ainsi à promouvoir et à développer la prospérité nationale ».

En 1925, cela faisait déjà vingt ans que la laïcité française s'opposait frontalement à cette doctrine. Depuis, ça n'est pas la liberté religieuse promue par Vatican II qui a pu inverser la tendance, au contraire. N'a-t-on pas enten-

du en 2021 Mgr de Moulin-Beaufort (alors président de la Conférence des Évêques de France) glorifier la loi de séparation de l'Église et de l'État ? Monsieur Mélançon lui-même en était resté médusé¹.



Mairie de Warlaing (photo du 24 janvier 2022).

Dans ce contexte, vos abbés randonneurs furent un peu surpris, au détour d'un chemin, en passant devant la mairie de Warlaing. Dans le parc même du siège de l'édilité, une belle grotte de Lourdes, parfaitement entretenue, accueille le visiteur. Retour en chrétienté ? Pas tout à fait, puisque c'est la mairie qui s'est installée dans l'ancien presbytère devenu inutilisé faute de desservant. Ce témoignage de la profonde piété des gens du Nord, qui accueillait les dévotions du curé et de ses ouailles, est de-

meuré comme un souriant accueil pour recevoir monsieur le Maire et ses administrés. Quoi qu'il en soit, cette impression d'« une heureuse concorde et d'amical échange de bons offices² » entre la société civile et l'Église revigore

pour le reste de la marche (il reste un tiers du trajet à parcourir – soit 4, 5 km – si vous suivez comme nous l'avons fait le « Circuit du Marais des vaches³ » au départ de Tilloy-lez-Marchiennes).

Après avoir prié devant cette

pieuse mairie, vous pourrez terminer la boucle en méditant ces paroles de Pie XI : « Oh ! Qui dira le bonheur de l'humanité si tous, individus, familles, États, se laissaient gouverner par le Christ ! ».

Abbé B. Espinasse

¹« Loi de 1905 : la Conférence des Évêques de France réécrit l'histoire », *La Porte Latine*, article publié le 19 février 2021.

²L'expression est du pape Léon ... XIII dans l'encyclique *Immortale Dei* sur la constitution chrétienne des États.

³Le plan et le descriptif de la marche sont téléchargeables sur le site réalisé par le Conseil Départemental du Nord evasion.lenord.fr

Défendre la Foi de Nicée

Réuni il y a 1700 ans, le concile de Nicée montre comment l'Eglise a su combattre l'erreur en exprimant l'objet de la foi de façon toujours plus claire.

En chantant à la messe le Credo, avec ses affirmations nettes et sereines, on ne se doute guère des prodigieux efforts de pensée qu'elles ont coûtés, ni du sang qu'elles ont même pu faire verser, pour garder intact le dépôt de la Révélation. Au début du IV^e siècle, Arius nia la divinité de Jésus-Christ. Cette hérésie fut réfutée en 324 il y a tout juste 1700 ans, par le concile de Nicée, premier concile œcuménique de l'histoire de l'Eglise, qui eut une grande importance dans l'expression de la foi catholique.

En 313, l'empereur Constantin accorda aux chrétiens la liberté religieuse dans l'Empire romain, par l'édit de tolérance promulgué à Milan. L'empereur devint le protecteur de l'Eglise, et le christianisme put vivre et se développer plus paisiblement. Mais à l'intérieur de l'Eglise commencèrent de grandes luttes doctrinales, qui provoquèrent des troubles aussi profonds que ceux qu'elle avait connus jusque-là par les persécutions.

L'arianisme

La plus dangereuse des hérésies primitives fut l'arianisme, ainsi appelé du nom de son auteur, Arius, prêtre d'Alexandrie. Né en Libye vers 256, il alla étudier à Antioche, où il fut disciple de Lucien d'Antioche, fondateur en cette ville d'une école de théologie très réputée, qui attirait des élèves de lointains pays. Il vint ensuite se fixer à Alexandrie, où il fût ordonné prêtre et reçut la direction d'une église importante. Mais après quelques années le patriarche saint Alexandre apprit qu'Arius professait d'étranges doctrines au sujet de la personne du Fils de Dieu : il soutenait que Jésus-Christ n'est pas l'égal du Père, mais simplement une créature de Dieu, et qu'il fut un temps où il n'existait pas. Assertion gravissime, qui niait le mystère d'un Dieu fait homme, et ruinait toute l'économie du salut !

Arius partait de cette vérité que Dieu le Père n'est pas engendré, le Fils au contraire est engendré. Mais tandis que l'Eglise enseigne par-là la distinction des personnes, Arius en déduisait une différence de nature, et tirait de cette première erreur une foule d'autres.

Pour lui, le Fils n'est pas éternel, il a eu un commen-

cement. Celui qui a eu un commencement n'est pas un être infiniment parfait, et n'est pas proprement Dieu. Arius expliquait l'expression « Fils de Dieu » en parlant d'une filiation seulement adoptive, ce qui revenait à nier la nature divine du Christ. Le Fils est la première créature que le Père a produite, qui surpasse de beaucoup toutes les autres créatures, et le Père a créé tous les autres êtres par son intermédiaire.

Une telle doctrine portait atteinte à tous les principaux dogmes du christianisme : si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il n'y a plus de Trinité divine, l'Incarnation n'a plus de sens, la Rédemption se dissout. Cette hérésie détruisait donc la religion chrétienne jusque dans ses fondements.

Esprit brillant, éloquent et persuasif, Arius sut gagner des adhérents. A Alexandrie, beaucoup se laissèrent séduire et prirent parti pour lui. Le patriarche Alexandre tâcha de ramener le malheureux par ses exhortations. Comme rien n'y faisait et que cette doctrine sacrilège se répandait peu à peu, un synode de près de cent évêques égyptiens tenu à Alexandrie (entre 318 et 322 selon les sources) excommunia l'hérésiarque. Malgré cette sentence, Arius

trouva des appuis chez quelques évêques et des personnages influents de l'Empire. L'hérésie se propagea en Orient. L'empereur Constantin, ému de la division et de l'agitation qu'elle créait dans l'Eglise, envoya à Alexandrie pour apaiser la querelle son conseiller l'évêque Osius de Cordoue, qui n'y réussit pas et inspira probablement à l'empereur l'idée de réunir un concile dont les décisions trancheraient la question. Comprenant combien l'unité de l'Eglise importait pour ramener l'ordre et la paix dans l'Empire, Constantin convoqua à Nicée (actuelle Iznik), à cent kilomètres au sud-est de Constantinople, un grand concile des évêques de l'Eglise entière : ce fut le premier concile œcuménique - c'est-à-dire universel - de la chrétienté.

Le déroulement du concile

La lettre de convocation fut envoyée aux évêques au début de l'année 325. La ville de Nicée avait été choisie car, étant proche de la mer, elle était facile d'accès. Elle avait aussi l'avantage de ne pas être loin de Nicomédie où se trouvait alors la résidence impériale.

Nous ne connaissons pas avec certitude les dates du concile. Il se tint de mai ou

juin, à juillet ou août. La date d'ouverture la plus probable est le 19 juin 325. L'empereur avait invité tous les évêques de l'Empire. Il est difficile de savoir combien furent présents ; trois cents évêques environ y participèrent. Le chiffre officiel s'arrête à 318, la plupart de l'Eglise d'Orient ; quelques évêques occidentaux firent l'honneur de leur présence. Cette assemblée fut très vénérable : elle comportait de grands confesseurs de la foi ; plusieurs Pères portaient encore les cicatrices des supplices subis dans la persécution. Le pape Sylvestre avait envoyé ses légats : il s'était fait représenter par Osius de Cordoue et deux prêtres romains, Vitus et Vincent. On trouve bien sûr l'évêque d'Alexandrie, saint Alexandre, accompagné de son diacre et secrétaire, le futur saint Athanase, âgé de 29 ans. Saint Nicolas de Myre participa très probablement au

concile, bien que son nom ne figure pas sur la liste des signataires, mais on sait que cette liste est incomplète.

Jusqu'à ce début du IV^e siècle, l'Eglise n'avait jamais réuni de concile général. Il y avait bien eu un peu partout des conciles particuliers ou synodes présidés par des évêques locaux. Mais le temps des persécutions et la difficulté de voyager ren-

Constantin exerça une présidence d'honneur sur le Concile. Il siégea à la séance d'ouverture et fut parfois présent dans les réunions ; il prit la parole à différentes reprises, encourageant à la paix. Mais la présidence effective semble avoir été exercée par Osius de Cordoue.

Arius comparut plusieurs fois et soutint ses théories



Cesare Nebbia—Le concile de Nicée

daient difficiles ces réunions générales. Pour rassembler un tel concours d'évêques, des dépenses considérables étaient nécessaires. L'empereur mit son service de poste et ses vaisseaux à la disposition des évêques, et assura leur entretien durant la durée du concile, qui eut lieu dans un palais impérial.

avec opiniâtreté. Les débats furent très animés, parfois passionnés. Saint Athanase se distingua en particulier comme défenseur de la vraie doctrine. La très grande majorité des Pères défendirent la divinité du Christ ; environ vingt d'adhérents d'Arius déclarèrent le Verbe une simple créature.

Les décrets

Aucun acte du concile ne nous est parvenu comme tel. Mais nous avons le témoignage autorisé d'Eusèbe de Césarée et de saint Athanase qui assistèrent au concile, et par qui nous connaissons les documents principaux.

La doctrine d'Arius fut solennellement condamnée et, pour bien préciser la pensée de l'Eglise, les Pères du concile rédigèrent un symbole ou profession de foi, qui définit de manière lumineuse la divinité de Jésus-Christ.

Pour répondre aux erreurs de l'arianisme, il fallait des formulations qui ne laissent place à aucune interprétation ambiguë. Arius admettait volontiers le terme « engendré du Père », mais de façon impropre, disait-il : pour lui, le terme d'engendré était synonyme de créé, puisque la nature du Père est incommunicable. Pour affirmer l'éternité du Verbe, le concile ajouta le terme « non créé » à « engendré ».

Comme les ariens interprétaient toutes les expressions des Ecritures dans leur sens, le concile employa un mot qui empêchait toute équivoque et auquel les hérétiques et leurs complices s'opposèrent vivement : « consubstantiel » (*omoousios* en grec), qui signifie que le Fils est « de même substance »

que le Père. A cette époque, le terme de « substance » n'était pas encore parfaitement défini. Cependant l'intention des Pères conciliaires est extrêmement claire. Le Fils a la même substance que le Père. De même qu'un homme engendre un homme, de même ce qui est engendré de Dieu est de même nature que Dieu. Le Fils est donc Dieu au sens propre, il est Dieu comme le Père, il a en commun avec le Père la plénitude de la divinité. Le Père et le Fils sont deux, mais sont un par la substance divine.

Le symbole déclare donc comme vérités de foi ces affirmations : « Nous croyons... en un seul Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, né du Père, unique engendré, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré non pas créé, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait... »

Et dans une lettre synodale adressée aux Egyptiens, le concile écrit : « A l'unanimité il a été jugé bon de frapper d'anathème l'opinion impie d'Arius, les paroles et les expressions blasphématoires dont il se servait pour blasphémer le Fils de Dieu, en disant qu'“il vient du néant”, qu'“avant d'avoir été engendré il n'était pas”,

qu'“il était un temps où il n'était pas”. Tout cela, le saint concile l'a frappé d'anathème. »

Le Credo de Nicée nous montre, en même temps que le soin de la sainte Eglise pour préserver intègre la vérité révélée, comment elle s'efforce d'exprimer l'objet de la foi de façon toujours plus claire. A Nicée, pour la première fois, elle est obligée de définir précisément son dogme. Et pour ce faire, elle va chercher son vocabulaire non dans la Révélation elle-même, mais dans la philosophie. Ce symbole est la première définition dogmatique, qui oblige les fidèles à adhérer aux mots eux-mêmes en tant qu'ils définissent avec précision les vérités à croire. Par lui l'Eglise a tracé aux fidèles la règle de leur croyance et les a préservés de l'erreur ; il est la norme de ce qu'il faut croire, et devient aussitôt un gage d'orthodoxie.

Le concile débattit ensuite de questions plus pratiques et disciplinaires. Lorsque les discussions furent achevées, vers la fin du mois de juillet, les Pères conciliaires se virent offrir un banquet par l'empereur. Il congédia les évêques, en les exhortant à garder la concorde. C'est probablement à cette occasion qu'il prononça ce mot devenu célèbre pour définir le rôle qu'il s'attribuait dans

l'Eglise : « Je suis l'évêque du dehors. »

Le pape Sylvestre confirma les décrets du concile : la confirmation papale était nécessaire au concile pour qu'il s'impose à la foi de l'Eglise.

Après le concile

Les décisions du concile furent promulguées par Constantin comme des lois de l'Empire. Arius et deux de ses amis évêques qui refusèrent la profession de Nicée furent excommuniés. Tous trois furent exilés par l'empereur.

En dépit de la condamnation solennelle du concile, la crise arienne était loin d'être terminée. Arius et ses partisans refusèrent de se soumettre et cherchèrent à obtenir l'appui du pouvoir politique. Trompé par eux, Constantin réhabilita les évêques hérétiques exilés et exila saint Athanase à Trêves. Arius eut un moment de triomphe. Par une confession de foi habilement composée, il sut satisfaire le monarque. Mais en 336, tandis que l'hérésiarque s'apprêtait à entrer solennellement dans l'église principale de Constantinople, il fut pris d'un mal mystérieux et mourut subitement. Beaucoup y virent un châtement de la justice divine.

Dans la suite, certains cher-

chèrent différentes formules qui pussent satisfaire tout le monde. Un nouveau courant, qu'on a qualifié de semi-arianisme, eut recours au terme grec *omoiousios*¹, qui signifie que le Fils est « semblable en nature » au Père, mais n'affirme pas clairement qu'il lui est parfaitement égal.

Les ariens eurent l'appui de deux empereurs, Constance et Valens, qui voulurent imposer l'arianisme comme seule croyance. Sous leurs règnes on revit des persécutions contre les vrais catholiques. Les évêques fidèles à la foi de Nicée furent envoyés en exil. La chrétienté était déchirée par d'âpres controverses doctrinales. Dans les années 350-360, la confusion fut à son comble. Il arriva presque, selon le mot de saint Jérôme, que « *le monde entier gémit, stupéfait de se trouver arien* ».

C'est - avec les grands docteurs saint Athanase et saint Hilaire, qui furent les champions de la foi catholique contre l'hérésie - l'empereur Théodose (379-395) qui porta un coup décisif à l'arianisme. Il résolut de traiter les ariens en rebelles, les dépouilla de leurs églises et les réduisit au silence. Mais cette hérésie avait déjà franchi le Rhin et le Danube et réussi à s'infiltrer chez les peuples germaniques étrangers à l'Empire (Wisigoths,

Burgondes, Vandales, Ostrogoths, Lombards) qui envahiront plus tard l'Empire romain. L'hérésie ne disparaîtra complètement qu'au VI^e siècle.

L'apport du concile de Nicée

Comme toute hérésie, l'arianisme fut l'occasion d'un progrès dans la compréhension et dans l'expression du dogme qui reçut une explicitation nouvelle, et ce rôle primordial revint au concile de Nicée. Le cardinal Pie le dira : « Le principal bénéfice à tirer de l'erreur, de l'hérésie et de toutes les oppositions que rencontre la vérité parmi les hommes, c'est la mise en lumière et la glorification du point même de doctrine qui est spécialement nié et combattu. (...) Quand le monde conteste, c'est alors que l'Eglise scrute, qu'elle approfondit, qu'elle précise, qu'elle définit, qu'elle proclame. Et le dépôt sacré, loin de subir aucune diminution, produit alors au grand jour tout le trésor de ses richesses². »

Abbé H. Gresland

Article tiré de *La Couronne de Marie de mai dernier*.

¹Une seule lettre distingue ce mot de *omoousios* (« consubstantiel ») défini à Nicée.

²Troisième instruction synodale sur les principales erreurs du temps présent.

Pour mieux suivre la messe : la Consécration

La Consécration est le centre de la Messe, le moment précis où se renouvelle le sacrifice de Notre-Seigneur. L'Eglise l'entoure des prières du Canon, soigneusement préservées pour garantir le sens de la Messe et donc l'intention du prêtre.

1° *Quam oblationem* : Nous vous prions, ô Dieu, qu'il vous plaise de faire que cette oblation soit en toute chose bénie, admise, ratifiée, raisonnable et agréable, afin qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de votre très cher Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ.

La récitation de cette prière est accompagnée de cinq signes de croix, car la croix est la source de l'efficacité des sacrements. Le sacrifice n'est pas en soi agréable à Dieu : il doit être accompagné de l'offrande de nous-mêmes, et des conditions dont l'Eglise veut l'entourer. Le Canon insiste en cumulant quatre termes à peu près synonymes :

adscriptam : terme juridique au départ, admise par Dieu, qui pourrait donc rejeter nos offrandes !

ratam : « ratifiée », à nouveau vocabulaire juridique, qui désigne un principe permanent et durable.

rationabilem : cette mention peut s'entendre de la victime, humaine et rationnelle et non plus animale ! Mais on peut aussi y voir l'hommage de notre intelligence et de notre volonté.

acceptabilem : dans le Nouveau Testament, seule l'Eucharistie constitue une offrande digne de Dieu.

L'Eglise demande explicitement à Dieu de réaliser la transsubstantiation, avec simplicité. L'Eglise sait bien que seule la puissance divine peut accomplir ce miracle. La précision « pour nous » signifie « en notre faveur », et non pas « à nos yeux », comme la traduction française peut le laisser entendre...

2° Consécration du pain : Qui la veille de sa Passion prit le pain dans ses mains saintes et vénérables, et ayant levé les yeux au ciel, à vous Dieu, son Père tout-puissant, vous rendant grâces, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant : Prenez et mangez tous de ceci, car ceci est mon corps.

Le prêtre s'essuie les doigts sur le corporal, et reproduit les gestes indiqués par le texte de la Consécration : il saisit l'Hostie avec l'extrémité du pouce et de l'index,

consacrés lors de son ordination, lève les yeux, s'incline pour rendre grâces, trace un signe de croix sur le pain. Comme le souligne saint Thomas d'Aquin, il agit *in persona Christi*, confondant sa personnalité avec celle de Jésus. Les paroles de la Consécration ne sont pas prononcées à haute voix, mais doivent être bien distinctes afin d'éviter tout doute sur la forme. L'Eglise encourage à les dire de façon neutre, sans effets théâtraux qui briseraient la dépersonnalisation du prêtre.

La formule de consécration a toujours été la seule en usage dans la Chrétienté latine – et reste proche des rites orientaux. Elle n'a jamais été remaniée. Pourtant, le passage « dans ses mains saintes et vénérables » est absent de l'Ecriture sainte, de même que l'appel au Père. Il vient donc d'une tradition orale, peut-être antérieure même à la rédaction des Evangiles ! Saint Jean Chrysostome fait remarquer que l'Ecriture et la Tradition présentent toujours un accord fondamental avec des divergences secondaires, preuve que l'Eglise n'a pas uniformisé tardivement toutes les formules, mais qu'elle respecte pieusement toutes les traces de la tradition.

Le terme de « rompit » indique qu'à la Cène, Notre-Seigneur utilisa probablement des pains azymes (obligatoires pour le repas pascal), c'est-à-dire sans levain, semblables à des galettes fines et faciles à briser. Il « donna » les fragments aux Apôtres, sans doute dans la main... Mais l'usage de l'Eglise a varié, pour des raisons que nous évoquerons au sujet de la communion.

« Mangez-en tous » : Saint Paul exige des fidèles qu'ils s'examinent avant de recevoir la sainte Communion, ce qui suppose que ce n'est pas obligatoire pour toute l'assistance. Cependant, l'Eglise exige qu'au minimum le prêtre communie, afin de garantir la participation des hommes au sacrifice. Si le célébrant était indisposé après la consécration, il faudrait même recourir à un autre prêtre !

« Car ceci est mon corps » : St Thomas montre que les paroles sont parfaitement choisies. *Ceci*, démonstratif neutre, devient le Corps au moment où les paroles sont prononcées. Ces mots furent dits en araméen par Notre-Seigneur, mais sont valides dans toutes les langues : ce n'est pas une formule magique !

3° Elévation :

le prêtre genuflecte en signe d'adoration. Ce geste

s'adresse directement à Dieu réellement présent dans l'Eucharistie. L'iconographie grecque a coutume de représenter l'Enfant-Jésus dans la patène. Chez les Orientaux, la consécration est cachée pour souligner le mystère, mais on présente le Saint-Sacrement à l'adoration peu avant la communion, avec grande solennité.

En Occident, avant XII^e siècle, le clergé se tient pros-

sonner d'abord une clochette puis les cloches pendant l'Elévation. La dévotion envers ce moment rencontra un grand succès dans la piété populaire, mais dérivait parfois : les fidèles se bousculaient pour mieux voir, passaient d'un autel à l'autre, voire invectivaient le prêtre s'il ne levait pas l'hostie assez haut ou assez longtemps ! En réaction, après le concile de Trente, on recom-



La Cène

terné pendant tout le canon. La genuflection semble avoir été ajoutée par Eudes de Sully, archevêque de Paris, vers 1200, puis généralisée, peut-être à l'occasion d'une dispute entre théologiens sur le moment de la transsubstantiation. Les fidèles furent à la même époque invités à l'adoration par l'usage de

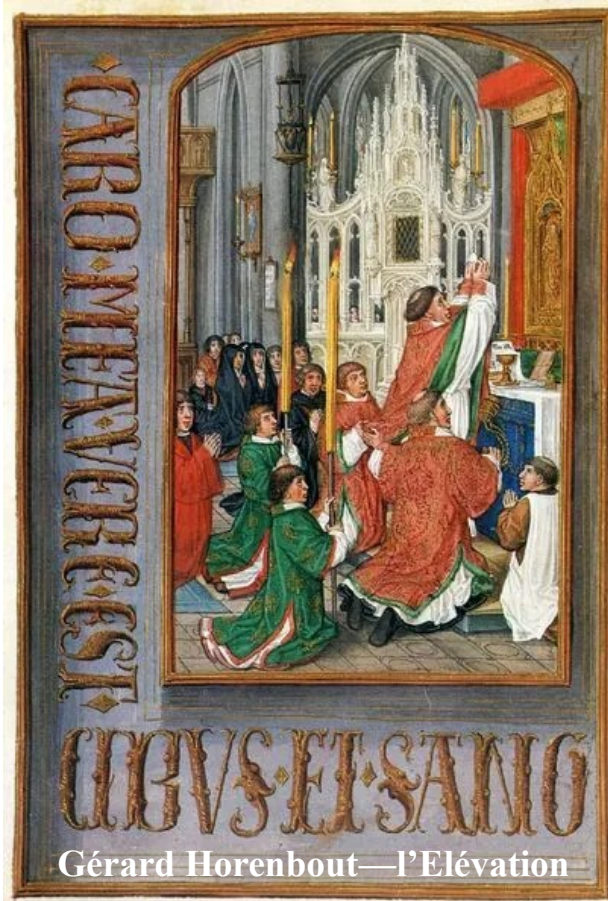
mandait plutôt de tenir les yeux baissés tout le long. L'élévation du calice apparut plus tardivement, au XIV^e siècle, et fut généralisée par St Pie V, car elle présentait moins de risque de dérive puisqu'on ne peut voir le Précieux Sang ! C'est aussi cette réforme qui imposa une autre genuflection après

les deux élévations. Le *Novus Ordo Missae*, quant à lui, ne garde que cette gémulation après l'élévation, pouvant laisser entendre que la Présence du Christ n'est effective qu'après présentation à la foi des fidèles...

4° Consécration du calice :

Semblablement après qu'on eut soupé, prenant aussi cet excellent calice entre ses mains saintes et vénérables, et vous rendant pareillement grâces, il le bénit et le donna à ses disciples, disant : Prenez, et buvez-en tous, car ceci est le calice de mon sang, du nouveau et éternel Testament, le mystère de la foi, qui sera répandu pour vous et pour plusieurs en rémission des péchés. Toutes les fois que vous ferez ces choses, vous les ferez en mémoire de moi. Après le souper : Notre-Seigneur accomplit sans doute la consécration du vin à la fin du repas, donc bien après celle du pain, au moment où les Juifs partageaient une coupe en action de grâces. La mention du Testament, c'est-à-dire de l'Alliance, désigne l'échange des promesses entre Dieu et son peuple, attestée par Moïse dans le sang des victimes (Exode 24, 8), mais remplacée par la Nouvelle, cette fois « éternelle », c'est-à-dire définitive.

Le canon traditionnel ne garde pas l'incise « qui sera livré pour vous », présente dans l'évangile de saint Luc et dans saint Paul. En revanche, elle a été ajoutée au canon de la Nouvelle Messe, sous prétexte de fidélité à l'Écriture.



Pourtant, la tradition liturgique a horreur des modifications de ce cœur de la Messe. La seule adjonction depuis les premiers recueils liturgiques et celle du *Mysterium fidei*, ajouté au VIII^e siècle. Au départ, ces mots étaient probablement prononcés par le diacre pour avertir les fidèles du moment de la consécration, avant l'usage de la clochette, pour exprimer l'admiration de

l'Eglise devant la charité divine.

« Pour plusieurs » : Notre-Seigneur a versé son sang pour tous les hommes, mais certains refusent d'en profiter, c'est pourquoi l'Eglise évite de dire « pour tous ». Les traductions en langue vulgaire depuis la réforme conciliaire vont plutôt dans ce sens d'une rédemption universelle, à commencer par la traduction française « pour la multitude », qui est un chef-d'œuvre d'ambiguïté. Le passage le plus important de la Messe a donc bel et bien été modifié par la Réforme liturgique, y compris la « Prière eucharistique 1 » (sur quatre officielles) supposée reproduire le Canon traditionnel. Sans parler d'un autre changement significatif : les paroles de la Consécration ne sont plus soigneusement distinguées du reste du texte, mais prononcées à voix

haute sur le ton du récit, comme s'il s'agissait de faire mémoire et non plus de réaliser la transsubstantiation.

Pourtant, le texte parle bien de « faire » ces choses et non seulement les commémorer ! Le sacrifice de Notre-Seigneur se prolonge réellement, quoique de façon mystérieuse. C'est pourquoi l'adoration ne doit pas être notre seul sentiment à ce moment : c'est aussi l'occa-

sion de nous offrir à Dieu, en union avec Notre-Seigneur. La Messe n'est pas un Salut du Saint-Sacrement, comme le fait remarquer le Père Chevrot... Mgr Lefebvre ajoute : « On a tendance à donner toute la place à l'Eucharistie et à ne faire qu'une allusion accidentelle au sacrifice. Cela représente un grand danger pour la foi des fidèles, surtout devant les attaques virulentes des protestants » (*Itinéraire spirituel* p.155). Le moyen en est simple : s'ap-

puyer sur les prières du Canon. C'est le sens de la double consécration, qui réalise sacramentellement la séparation du Corps et du Sang, c'est-à-dire l'immolation. « Notre-Seigneur a fait la consécration du Corps puis celle du Sang pour signifier sa mort pour nos péchés, mort dont les fruits se répandent abondamment sur nos âmes » (id p. 163).

Abbé L.-M. Carlbhan

La source principale de cet exposé est le livre de l'abbé Pierre Lebrun, Oratorien, *Explication des prières et cérémonies de la Messe*, 1716, réédité par le Séminaire d'Ecône. De nombreux livres reprennent le même sujet : Dom Guéranger, *Explication de la Messe*, Quentin Moreau, 2015, Mgr Chevrot, *Notre Messe, instructions paroissiales*, Desclée De Brouwer, 1941 ; et aussi les ouvrages plus récents (et plus faciles à se procurer) : abbé Daniel Joly FSSPX, *La messe expliquée aux fidèles*, Clovis, 1998, abbé Patrick de la Rocque, *La sainte Messe pas à pas*, Clovis, 2020 ; abbé Delagneau, *Vivre le sacrifice de la Messe*, *Marchons Droit* n°88. N'oublions pas le recueil de sermons et conférences de Mgr Lefebvre, *La Messe de toujours*, Clovis, 2005.

La Cht'ite Chronique



Dimanche 25 mai
Premières communion à Lille



Dimanche 18 mai
Profession de Foi à Lille



Dimanche 25 mai—Profession de Foi à Amiens

Dimanche 20 avril : quatre adultes reçoivent le saint Baptême dans nos chapelles pendant la Vigile pascale. Prions pour leur croissance dans la foi !

Samedi 17 mai : M. l'abbé Bal Pétré organise une journée des familles à Wimille. Des conférences sur l'éducation en même temps que des jeux pour les enfants, des stands de livres et de revues, et enfin la présence des Dominicaines d'Eleu-dit-Leauwette garantissent une journée réussie pour une soixantaine de participants.

Du 7 au 9 juin : un chapitre du Nord fourni et enthousiaste participe au Pèlerinage de Pentecôte. La cérémonie d'arrivée, prévue devant Notre-Dame de Paris à l'occasion de sa réfection, doit finalement avoir lieu place Vauban. Les pèlerins n'en font pas moins le plein de grâces pour l'année, notamment trois marcheurs qui ont découvert à cette occasion la Fraternité.

Jeudi 12 juin : Une soixantaine de fidèles se sont relayés tout au long de la journée pour participer à l'adoration perpétuelle organisée par les chapelles de la Fraternité. Rappelons-en les intentions :

- La victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Église
- Le retour à Rome et des évêques à la tradition de l'Église et à la foi de nos pères
- La sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce
- L'éveil de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.

Prochaine journée
d'adoration en décembre
2025.



Dimanche 22 juin

la traditionnelle procession du Saint-Sacrement se déroule dans nos chapelles de Lille et Amiens. Bien que plusieurs fidèles participent à la kermesse de l'école de Camblain, l'assistance est nombreuse.



Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

A la chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille) :

Stéphane Dhédin, le 20 avril
Quitterie François, le 24 mai
Damien Solylo, le 21 juin

En l'église Saint Louis (Boulogne-sur-Mer) :

Basile Coulombel, le 26 avril
Jean-Baptiste Flamme, le 18 mai
Suzanne Holuigue, le 8 juin

A la Chapelle Saint Vincent de Paul (Amiens) :

Léopold Anquier, le 5 avril
Martin Groult, Corentin Sueur et Nathanaël Vanhems le 20 avril

A la chapelle sainte Victoire (Hames-Bougres) :

Victoire Berteloot, le 11 mai

Ont reçu Jésus dans la Sainte Eucharistie pour la 1^{re} fois

A la chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille) :

Malo Artur, Marc Losfeld, Reinilde Lezy, Apolline Van Hoeymissen, le 25 mai

Ont fait profession de foi catholique

A la chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille) :

Simon Joveniaux, Jean Lauwers, Armelle Artur, Inès Combet, Louise Delengaigne, Bathilde Dubois, Solène Zellich, le 18 mai

A la Chapelle Saint Vincent de Paul (Amiens) :

Marcellin de Nazelle, Hildegard de Nazelle, Antoinette de Francqueville, Philomène de Francqueville, Erwan De France, le 25 mai à Amiens.

Ont contracté mariage devant l'Eglise

A la chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille) :

Paul Pennel et Claire Corap, le 8 mai .

A la Chapelle Saint Vincent de Paul (Amiens) :

Martin Groult et Sylvie Accar, le 17 mai à Amiens
Hugues Mabillet et Maylis Lengelé, le 14 juin à Amiens

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

A la Chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille) :

Andrée Serrure, 80 ans, le 4 juin

A la Chapelle Saint Vincent de Paul (Amiens) :

Bernard Lignière, le 22 mai

En l'église Saint Louis (Boulogne-sur-Mer) :

Gilberte Lecoutre, 100 ans, le 12 avril
Philippe Cugny, 69 ans, le 22 mai